

**Assemblée générale**

Distr. générale  
25 février 2010  
Français  
Original : anglais

**Soixante-quatrième session**

Point 23 de l'ordre du jour

**Question des îles Falkland (Malvinas)****Lettre datée du 22 février 2010, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, j'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 3 février 2010, que vous a adressée le Représentant permanent de l'Argentine (A/64/653) et qui comportait en annexe le texte d'une note que la République argentine a adressé le 2 février 2010 au Royaume-Uni pour protester contre la prospection d'hydrocarbures dans certaines zones avoisinant les îles Falkland.

Le Gouvernement du Royaume-Uni n'a aucun doute quant à sa souveraineté sur les îles Falkland, les îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud et les espaces maritimes environnants. Notre position concernant la souveraineté sur les îles Falkland est justifiée par le principe de l'autodétermination, consacré dans la Charte des Nations Unies. Il ne saurait y avoir de négociations à ce sujet si les habitants des îles Falkland ne le souhaitent pas et tant qu'ils ne le souhaiteront pas.

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la copie de la réponse adressée le 22 février 2010 à la République argentine par le Royaume-Uni (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 23 de l'ordre du jour.

(Signé) Mark Lyall Grant



**Annexe à la lettre datée du 22 février 2010 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

L'ambassade du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord présente ses compliments au Ministère argentin des relations extérieures, du commerce international et du culte et a l'honneur de se référer à sa note en date du 2 février 2010.

Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord réaffirme sa souveraineté sur les îles Falkland et les espaces maritimes environnants. Il ne fait aucun doute pour le Royaume-Uni que la prospection et l'exploitation des réserves d'hydrocarbures dans les eaux des îles Falkland représentent des activités commerciales légitimes. Le Royaume-Uni appuie toute décision du gouvernement des îles Falkland visant à favoriser l'essor du secteur des hydrocarbures.

Notre position concernant la souveraineté sur les îles Falkland est justifiée par le principe de l'autodétermination, consacré dans la Charte des Nations Unies. Il ne saurait y avoir de négociations à ce sujet si les habitants des îles Falkland ne le souhaitent pas et tant qu'ils ne le souhaiteront pas.

Le Gouvernement de la République argentine fait observer à juste titre qu'il a choisi de dénoncer en 2007 la Déclaration conjointe argentino-britannique de 1995 sur la coopération concernant les activités extraterritoriales dans l'Atlantique du Sud-Ouest. En tout état de cause, la prospection actuelle d'hydrocarbures aux îles Falkland ne relève pas du cadre de coopération défini par la Déclaration conjointe de 1995. Le Gouvernement du Royaume-Uni reste disposé à examiner toute question d'intérêt mutuel concernant l'Atlantique du Sud-Ouest avec le Gouvernement de la République argentine.

L'ambassade du Royaume-Uni saisit cette occasion pour renouveler au Ministère argentin des relations extérieures, du commerce international et du culte les assurances de sa très haute considération.

---